

Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale.

Claude Muller (Bordeaux-3 & UMR5610) *langue Française* 127, 2000, p. 21-35.

1.

Les constructions à adjectif attribut du complément peuvent se ranger dans trois grandes catégories syntaxiques et sémantiques¹ :

1)-les verbes opérateurs² causatifs, qui associent à leur signification particulière un sens général du type de « faire », et un complément en « être » :

Luc rend sa femme heureuse
 = Luc fait être heureuse sa femme
 parmi lesquels bien entendu les causatifs eux-mêmes comme « faire » et « laisser » :

On l'a laissée seule
 = on l'a laissée être seule

2)-les verbes à actant de type verbal, cet actant pouvant être la copule. Dans ce cas, une réalisation économique de cette structure peut être celle dans laquelle prédication première et prédication en *être* se recouvrent, la prédication première étant seule réalisée :

On croit que Luc est malade
 =On croit Luc malade

Les actant de la copule non réalisée sont pris en charge par le verbe principal, comme des compléments indépendants. La sémantique reste cependant celle d'une complétive (en particulier, l'objet direct -ici, *Luc*- n'est pas « objet » de la croyance : ce qui est cru, c'est que Luc est malade : l'objet est ici le « nexus » propositionnel³).

Dans les deux cas, la prédication adjectivale est incorporée à la valence du verbe principal, soit parce que le verbe opérateur contient dans son sémantisme celui de la copule : *rendre* = *faire+être*, soit parce que la copule est l'argument objet, le noyau d'une proposition dont l'adjectif est le seul terme prédicatif réalisé. De façon caractéristique, la prédication verbale seule est soit incomplète, soit dotée d'une signification différente.

3)-les verbes sans rapport préétabli d'aucune sorte avec la prédication adjectivale. Ni la structure argumentale du verbe principal, ni sa structure sémantique, ne laissent prévoir une extension prédicative. Celle-ci se construit donc le plus souvent sur une simple mise en relation de contiguïté temporelle :

Il a bu son café tiède (=il l'a bu tiède)
 et le verbe garde la même valeur qu'en emploi isolé :
 Il a bu son café

Dans ce cas, aucun lien exprimé n'explique le rattachement de « le café était tiède » à la proposition « il a bu son café ». Il faut donc supposer ici un rattachement par le « temps partagé » : l'action de boire et l'état du café sont concomitants. A cette valeur basique, seule disponible pour une action isolée réelle comme ci-dessus, peuvent s'ajouter des

¹ Cf. K. Olsson, 1976, p.74, et Nilsson-Ehle, 1953.

² Il s'agira dans ce qui suit de verbes intégrant dans leur construction, comme complément, la prédication adjectivale ; plus généralement, l'étiquette d'« opérateur » est souvent attribuée à un verbe ayant dans sa valence une position d'actant de type propositionnel.

³ Le terme est utilisé par les linguistes danois : cf. Jespersen, 1971 (1924). Il est commode parce qu'il permet de désigner une prédication indépendamment de l'organisation fonctionnelle superficielle, lorsque celle-ci ne laisse apparaître aucune relation : ici, *Luc* et *malade* sont construits comme deux compléments indépendants.

interprétations non pas différentes mais plus riches sémantiquement. Ainsi, les phrases habituelles auront tendance à exploiter la concomitance pour en faire des conditionnelles :

- Il boit son café tiède
- = Il boit son café quand il est tiède
- = Il boit son café (seulement) si il est tiède

2.

Les données vues ci-dessus conduisent à des analyses très différentes et de la fonction des adjectifs, et de la genèse des énoncés ainsi construits. Dans les deux premières catégories, l'insertion d'un adjectif résulte soit d'une interprétation sémantique du prédicat verbal perçu comme porteur de, ou représentant, la copule (et dans ce cas, l'adjectif est bien « attribut » si on consent à voir dans l'attribut le complément du verbe copule ou de ses variantes), soit d'une « réduction » à ses actants seuls d'une prédication sémantique en *être* construite comme argument du verbe principal. On y reconnaît, respectivement, les constructions à opérateur causatif comme *rendre* et celles à argument copule comme *croire*. Dans les deux catégories, la construction syntagmatique conduit à mettre un adjectif dans une position argumentale, soit directement (verbes causatifs) soit indirectement, par non construction (plutôt qu'effacement) de la copule, complément naturel de *croire*. En termes d'architecture prédicative, le prédicat dominant est le verbe principal, et l'aboutissement de la construction syntagmatique obéit à des règles tout à fait classiques.

Faut-il même parler dans ce cas de prédication seconde, thème de ce numéro ? Si on se contente de dire que la prédication seconde est une prédication non explicitée, on pourra l'admettre : la copule est évidemment absente. Si on pose que la prédication seconde est un « greffon » (élément surajouté -le terme est de Damourette & Pichon), ce n'est plus le cas. Selon Wilmet, 1996, 420 : « A côté de la prédication première, constitutive de l'énoncé, la prédication seconde, facultative, surajoutée à l'énoncé, confère à son thème la fonction d'opposé, à son rhème la fonction d'apposition ». Dans ce cas, il n'y a pas ici (pour les verbes « opérateurs ») de prédication seconde : plutôt, une prédication réduite, sans support prédicatif propre.

Le troisième cas est plus délicat à analyser, mais il correspond exactement à la définition de Wilmet. On a vu ci-dessus que l'expansion adjectivale ne doit rien aux contraintes de valence du verbe principal. L'adjonction doit donc tout aux besoins communicatifs qui conduisent à la construction, entre autres, de circonstanciels. Comme il faut bien un lien, on supposera qu'il y a à la base des différentes nuances de sens l'affirmation d'une concomitance d'une action et d'un état, et que c'est cette concomitance qui est au sommet de la pyramide prédicative. La différence entre les constructions où le thème de la prédication seconde est objet et celles où il est sujet sont alors secondaire ; le même lien, fondamentalement celui du temps partagé, assure la cohésion des deux types d'énoncés, il suffit pour cela que l'adjectif puisse être en rapport prédicatif avec un nominal :

Luc est rentré ivre
 Paul boit le rhum chaud
 (Olsson, p.33)

On peut en faire l'expérience en utilisant la négation : celle-ci, dans ce type d'énoncé, ne porte ni sur l'une, ni sur l'autre des prédications : elle porte seulement sur le lien qui les unit :

A ma connaissance, Paul ne boit pas le rhum chaud
 ne signifie pas que Pierre n'a pas bu de rhum, ni que celui-ci n'était pas chaud, mais que la conjonction des deux propositions dans le même espace temporel est fautive. On remarquera qu'on ne peut pas non plus, avec certitude, en déduire que l'une ou l'autre est obligatoirement

vraie⁴ ; Pierre peut détester le rhum et n'en boire jamais, et je peux ignorer que le rhum puisse se servir chaud. C'est donc bien la conjonction des deux propositions qui est ici en jeu, et l'objet immédiat de l'action de la négation. La situation est analogue à celle des phrases à circonstanciels liés.

Supposons par conséquent que ce lien entre les deux prédications soit le partage du temps :

P0 alors que P1

Par exemple :

Il boit son café tiède

= Son café est tiède quand il le boit

ou encore :

= Il boit son café quand il est tiède

La plupart des analyses de ces constructions utilisent de telles paraphrases pour mettre en évidence le lien qui s'établit entre les deux prédications (Olsson, 1976 ; Riegel, 1996). On va voir ci-dessous qu'elles sont trop restrictives et que par certains aspects, ces constructions se différencient des circonstanciels. On se contentera de noter, plus abstraitement, que la relation qui intègre la prédication seconde adjectivale à la prédication principale est la « concomitance » :

concomitance (il boit son café ; le café est tiède)

Quant à la fonction de l'adjectif, on peut hésiter cette fois à parler d'attribut. Pour Le Goffic (1993, p.360), il s'agit d'un « attribut accessoire ». Pour van den Bussche, 1988, il s'agit d'une apposition intégrée, non d'un attribut. Dans d'autres grammaires, on parle d'adjectifs « à valeur de circonstanciel de manière » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986). Wilmet, 1997, dans une mise au point sur la fonction d'apposition, propose d'y accueillir les adjectifs qui ne sont ni épithètes, ni attributs, puisqu'il s'agit d'expansions facultatives (cf. la citation ci-dessus). Pour Riegel et al.(1994), qui contestent la fonction apposition à l'adjectif, il faut quand même distinguer les attributs inhérents de ces constructions, et les auteurs parlent dans ce dernier cas de constructions à *élargissement attributif*. L'étiquette est satisfaisante en ce qu'elle note bien que l'attribut n'est pas ici un élément inhérent de la valence du verbe principal.

3.

Une des particularités de la construction à concomitance -le dernier type vu ci-dessus- est que la hiérarchie des prédications, contrairement à ce qui se passe avec un circonstanciel, y est variable. En effet, le circonstanciel impose un ordre entre subordonnant et subordonné : on sait que, du point de vue, sémantique et fonctionnel, des relations de valence, c'est le circonstanciel qui est prédicat dominant dans la construction ; ainsi, dans :

Il boit son café quand le café est tiède

le circonstanciel « quand il est tiède » est un modifieur du prédicat « boit » : on superpose à la prédication valentielle (P0) une prédication adverbiale du type :

P0 a lieu quand P1

⁴ L'article défini devant l'objet tend cependant à faire présupposer la proposition verbale. On ne peut cependant poser comme une règle qu'il y a présupposition, et que la négation ne porte que sur la prédication adjectivale. Si l'article est indéfini, l'interprétation attributive de l'adjectif est plus difficile à discerner, parce qu'il s'ajoute aux deux prédications déjà présentes celle de l'existentiel indéfini

Pierre a bu un rhum chaud/ Pierre en a bu un chaud

Dans les propositions à un seul actant nominal, l'incertitude sur ce qui est nié apparaît bien :

Luc n'est pas rentré ivre

peut signifier, soit que Luc est rentré, mais pas ivre, soit que Luc était ivre, mais n'est pas rentré, soit que les deux propositions sont fausses.

Le prédicat organisateur de la phrase complexe est alors *quand*, qui a comme argument « sujet » P0 et comme argument « objet » P1 :

(L'action de) boire son café a lieu quand le café est tiède

C'est ce qui explique le caractère « circonstanciel », par rapport à P0, de la prédication introduite par *quand* : elle n'est évidemment pas sélectionnée par la valence du verbe principal *boire*. Le « circonstanciel » n'est rien d'autre qu'une prédication dominante indépendante, qui devient un « complément » au niveau grammatical, sans que ce complément ait quoi que ce soit de contraint par le verbe principal.

La prédication réduite à l'adjectif, et également sans contrainte de valence, est-elle analogue à un circonstanciel ? On pourrait le croire, puisque le lien est temporel. Il y a cependant cette différence fondamentale d'une absence de hiérarchie des prédications -même si cela n'a été que rarement constaté⁵, il faut admettre la possibilité (évidemment plus ou moins plausible selon le contexte lexical) d'une hiérarchie inversée ; on peut ainsi voir dans notre phrase l'une ou l'autre des interprétations suivantes :

Il boit son café quand le café est tiède

Son café est tiède quand il le boit

La différence est ici minime, mais elle peut être plus sensible dans d'autres cas. Par exemple, dans :

Rendez votre linge propre !

il faut adopter l'interprétation dans laquelle l'ordre porte sur l'adjectif :

Que votre linge soit propre quand vous le rendez !

et non celle, bizarre ici, à l'ordre sur le verbe :

Rendez votre linge quand il est propre !

A l'inverse, dans :

Mangez les bananes vertes !

on comprendra :

Mangez les bananes quand elles sont vertes !

et non :

Que les bananes soient vertes quand vous les mangez !

Cette variabilité doit être interprétée : s'agit-il d'une propriété cachée des prédications secondes adjectivales, ou plus simplement d'une sous-détermination syntaxique entraînant non pas une ambiguïté à proprement parler, mais une absence de hiérarchisation dans la subordination ? On penchera, comme on va le voir, pour cette dernière hypothèse.

4.

L'autre question que posent ces constructions est la suivante : quel rôle le verbe joue-t-il dans la prédication adjectivale, puisque celle-ci est en principe indépendante, et que le lien entre les deux prédications est la seule concomitance ? Il y a en effet une différence sensible entre notre construction et la construction à segmentation, qui comporte pourtant la même mise en commun du temps. Ainsi Damourette et Pichon distinguent-ils par exemple, pour une construction à relation prédicative avec le sujet, entre :

Martin a été nommé professeur jeune

Martin, jeune, a été nommé professeur

(§500)

Ils supposent que les adjectifs détachés n'utilisent pas pour leur relation prédicative le noyau verbal. Comment comprendre cette utilisation dans les constructions liées ? On peut noter les propriétés suivantes :

-la prédication verbale dans la construction à segmentation doit être complète :

⁵ Cette variation dans l'interprétation est signalée par H. Bonnard (article « attribut » du Grand Larousse de la Langue Française) et par K. Olsson (1976), sans plus. Je l'examine plus en détail dans Muller, 1998.

Je l'ai trouvée mignonne

*Je l'ai trouvée, mignonne

Je l'ai trouvée, mignonne dans sa jolie robe, à la porte de sa maison
alors que les prédications liées à concomitance admettent (avec la même interprétation concrète du verbe, ici locative) l'absence d'un autre complément :

Je suis allé la chercher et je l'ai trouvée ivre

-la prédication adjectivale entre dans une hiérarchie de relations de subordination dans les constructions liées, alors que ce n'est pas le cas dans les constructions segmentées. En particulier, la modalisation énonciative est unique dans la construction liée, et les prédications entrent dans des relations de portée sémantique. Ainsi, dans l'exemple suivant, la dislocation peut empêcher la prédication adjectivale d'entrer dans la portée de la modalisation verbale :

Brune, grasse, vive, fraîche, saint Pacôme lui-même l'eût aimée

(A. France, cité par D. et P. §538)

Les prédications adjectivales posent ici un état factif, une description, préalable à l'énonciation de la proposition verbale qui est non factive.

Comparons avec :

Saint Pacôme lui-même l'eût aimée brune, grasse, vive et fraîche

Le sens est différent : les adjectifs ne sont plus factifs et les interprétations varient, entre celle de complément en *être* :

...eût aimé qu'elle soit brune

et celle, variante de la concomitance, qui en fait une contrefactuelle :

...l'eût aimée si elle avait été brune.

On notera que l'interprétation globale contrefactuelle reste possible⁶ avec la dislocation ; mais seule la dislocation permet d'avoir de façon séparée une prédication assertée et factive, suivie d'une contrefactuelle. Ce que la construction liée impose donc, c'est la même modalisation énonciative.

5.

L'analyse par Damourette et Pichon de ces constructions mérite d'être rappelée, malgré les étiquettes fonctionnelles un peu rébarbatives utilisées. Ces auteurs distinguent d'abord, comme on vient de le voir, les constructions disloquées (ce sont des *épamphithètes*) et les constructions liées.

Les constructions liées se répartissent entre celles dont l'adjectif est l'aboutissement naturel de la transitivité verbale (nous dirions aujourd'hui que l'adjectif occupe une position d'actant, ce sont les « attributs »), et celles dont la transitivité est déjà saturée par ailleurs ; dans ce dernier cas, l'adjectif est une adjonction libre (« apposition » selon certaines définitions). Les premières sont nommées *dianathètes*, les secondes *diamphithètes* (§541). En voici quelques exemples :

- dianathètes (du complément d'objet) :

Ciel rends vrais mes soupçons...

(Crébillon ; §543)

Il croyait plus sage de se taire et meilleur d'être oublié

(A. France, *ibid.*)

⁶ Ce que montre bien Mats Forsgren (1996) avec l'exemple suivant :

Pauvre Anne-Marie : passive, on l'eût accusée d'être une charge ; active, on la soupçonne de vouloir régenter la maison.

Il s'agit bien là de systèmes hypothétiques, dans lesquels l'adjectif antéposé forme seul le premier terme.

-diamphithètes :

Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes
(Racine, §551)
Et moi qui l'amenai triomphante, adorée
Je m'en retournerai seule et désespérée...
(ibid.)

On remarque que dans le premier cas, l'adjectif est bien soit directement dans la valence du verbe, qui est alors un opérateur (par exemple *rendre*), soit indirectement, par absence de l'objet sémantique *être* suppléé par le verbe principal : « il croyait *être* plus sage de... ».

Dans le second cas, on retrouve nos constructions à concomitance. Ce sont des prédications « accessoires » dont l'un des tests de reconnaissance est la possibilité d'une glose en *étant* (§541). Dans l'exemple suivant, le premier complément est attribut (dianathète), le second apposition (diamphithète) :

Malheureusement, on arrive général déjà gâteux
(§994)

La même différence fonctionnelle se retrouve dans les deux emplois successifs de l'adjectif *jeune* dans cette phrase de M.Proust :

De sorte que nous voyons toujours jeunes les gens que nous avons connus jeunes
(ibid)

= ...nous les voyons (être) jeunes / nous les avons connus alors qu'ils étaient jeunes

Il faut cependant y ajouter une catégorie particulière qui, bien que rattachée à l'attribut (dianathète) semble surajoutée à la structure valentielle normale du verbe. Damourette et Pichon ont remarqué que dans certains emplois, le lien entre l'adjectif et le verbe ne se réduit pas à la concomitance ; l'adjectif semble participer à une forme de transitivité verbale. L'auteur parle alors de « dianathètes échoites du repère ». J'y vois pour ma part une possible extension à des emplois d'opérateurs de verbes en principe déjà saturés par leurs actants. Par exemple :

Aussitôt, on les dépouille nus comme des singes, et ma mère aussi, nos filles d'honneur aussi...

(Voltaire, cité §455)

De façon claire ici, *dépouiller* est utilisé comme opérateur au sens de *mettre* : la relation entre l'action verbale et la prédication adjectivale n'est plus la concomitance, mais une relation finale qui fait de l'adjectif un résultat de l'action, donc un « objet ». Le verbe devient donc de ce fait bitransitif et l'adjectif s'insère dans la position d'attribut ainsi créée. L'avantage stylistique est donc de pouvoir cumuler la fonction d'opérateur et l'expressivité sémantique d'un verbe non opérateur. Il est bien évident que l'adjectif n'est pas ici apposition « accessoire ». La condition à cette construction est donc la suivante :

V+Adj = V, et V' Opérateur + Adj

Pour l'exemple ci-dessus :

On les dépouille nus...= On les dépouille et on les met nus...

On peut ainsi étendre la classe des opérateurs à toute une série, non de verbes, mais d'emplois de verbes, qui ont un adjectif relié à leur système de valence dans cet emploi particulier. Un autre exemple : *écrire* n'est pas vraiment attributif, mais on peut dire :

Il a écrit son roman court / il l'a écrit court

L'interprétation par concomitance est impossible ici :

*Quand il a écrit son roman, celui-ci était court

Par contre, ce verbe est ici une variante de l'opérateur *faire* :

Il a écrit son roman, et il l'a fait court

La limite est évidemment tenue entre cette construction, qui est une extension de la classe des attributs tels que définis ci-dessus, et celle qui introduit des appositions.

On remarquera aussi que l'attribut est bien ici une fonction à deux rôles distincts : à la fois prédication (seconde) d'un actant verbal, et aussi « complément » d'un verbe dont l'adjectif est le point d'aboutissement de la transitivité.

6.

Laissons de côté maintenant les adjectifs introduits dans des constructions à opérateurs, ou dans des constructions à objet en *être*, ou encore dans les extensions de verbes opérateurs vues ci-dessus, pour nous limiter aux « diamphithètes » ou appositions liées de Damourette et Pichon. L'hypothèse la plus générale est donc que ces constructions ne sont pas prédictibles par la seule construction verbale ; Claire Blanche-Benveniste (1988) a tenté de montrer que ces constructions font partie de la valence des verbes qui les autorise (valence matérialisée par la proforme *tel que* dans « l'approche pronominale »). Il ne me semble pas cependant que cette hypothèse s'impose, parce que les « verbes opérateurs » qu'elle exclut peuvent aussi adopter cette proforme, par exemple *trouver* dans son sens évaluatif non locatif :

J'ai trouvé Marie telle qu'on l'avait décrite

ou *rendre* opérateur :

Il dit qu'elle est folle, et il l'a rendue telle qu'il la décrit

D'autre part, les impossibilités à appliquer cette construction sont relativement limitées, et suggèrent plutôt un blocage de la relation de concomitance dû au sémantisme du verbe qu'une contrainte de valence.

7.

A ma connaissance, un examen détaillé des possibilités de constructions attributives passant en revue l'ensemble des verbes n'a pas été fait. L'étude déjà ancienne de K. Olsson, 1976, signale quantité de propriétés qui permettent d'y voir un peu plus clair dans le sémantisme de ces constructions. Je me limiterai dans ce qui suit aux appositions au sens des diamphithètes de Damourette et Pichon. On a déjà vu qu'une bonne approche de ces constructions est fournie par la notion de concomitance, qui permet le rapprochement d'une action verbale et d'un état dont le thème est un des actants du verbe. Cette relation est cependant problématique dans certains cas.

Examinons la phrase suivante :

Ses petits amis, elle les choisit riches

A l'évidence, il ne s'agit pas d'un verbe opérateur, ni directement, ni de façon dérivée. Quant à l'interprétation complétive, elle n'est pas vraiment satisfaisante ici :

Ses petits amis, elle choisit qu'ils soient riches

Dans ce cas, le locuteur ne suppose pas un pur objet « abstrait » à choisir (interprétation complétive). L'objet de *choisir* est bien *les petits amis*. Il reste donc seulement la troisième catégorie, celle de la concomitance, et pourtant une paraphrase avec une relation temporelle est également inadéquate :

Ses petits amis, elle les choisit quand ils sont riches

Ainsi, la concomitance ne fonctionne plus dès lors que l'état décrit n'est pas soumis à fluctuation selon le temps. Cette interprétation a été remarquée par K. Olsson, qui la qualifie de « sélectionnelle », et elle s'oppose aux interprétations « temporelles » qu'on s'attend à

trouver dans ce cas. Un des défauts des paraphrases temporelles, noté déjà par Olsson⁷, est qu'elles impliquent un possible changement d'état, peu plausible ici.

On pourrait supposer ici une autre relation, de type conditionnel, favorisée par le caractère habituel de la phrase :

Ses petits amis, elle les choisit s'ils sont riches

mais on devra changer d'interprétation si la phrase redevient factuelle :

Ses petits amis, elle les a (toujours) choisis riches

La relation paraît être alors causale :

Ses petits amis, elle les a choisis parce que riches

Cette variabilité des interprétations sémantiques est suspecte. On peut la mettre en échec avec un verbe de même catégorie que *choisir*, par exemple *acheter*, qui peut prendre des objets sans variation temporelle:

Ma cravate, je l'ai achetée verte par hasard : j'ai pris la première que j'ai trouvée.

La phrase ne semble pas déviante. Pourtant, l'adverbe *par hasard* élimine la plausibilité d'un lien causal entre les prédications.

L'existence d'une relation sous-jacente riche sémantiquement est douteuse. Ce genre d'interprétations, qui varie sensiblement d'un énoncé à l'autre et dépend plus du contexte lexical que de la structure sémantique de la relation attributive, pourrait tenir, non à la structure mais à l'interprétation que le linguiste en donne. En effet, la prédication seconde est syntaxiquement sous-déterminée, puisque rien n'indique la nature du lien qui est établi entre la prédication première et cette dernière. C'est bien ce qu'avaient compris Damourette et Pichon en proposant une paraphrase par *étant* pour ces constructions : le participe présent, qui explicite la prédication, est également sous-déterminé et évite les précisions peut-être indues provoquées par les paraphrases temporelles.

Cela dit, comment comprendre les variations d'acceptabilité de ces constructions, et comment en particulier décrire les constructions « sélectionnelles » ? La concomitance en tant que telle n'est pas exclue : le participe présent impose également que l'état décrit soit inscrit dans le même espace temporel que la prédication principale.

La différence d'interprétation qui distingue les verbes « sélectionnels » peut donc être glosée dans le même cadre de la concomitance :

Je l'ai achetée verte

ne correspond évidemment pas, dans son sens « sélectionnel » à :

Je l'ai achetée quand elle était verte

(qui suppose un changement d'état lié au temps)

ni même :

Elle était verte quand je l'ai achetée

mais on peut dire, avec le sens requis :

Quand j'ai acheté une cravate, la cravate que j'ai achetée était verte

Comment comprendre cette paraphrase ? Il faut admettre que si la prédication d'état n'est pas variable dans le temps, la variabilité doit être reportée sur l'objet lui-même. Cette contrainte explique pourquoi une paraphrase satisfaisante dans ce cas doit introduire le nom comme non spécifique. En effet, la définition du nom tient alors seulement à la prise en compte de la première prédication (non définie). C'est cela qui explique aussi que, dans ce sens, l'article

⁷ Op.cit.p.79 : « la défaillance des paraphrases ». Par exemple : *On les a achetées bleu marine*. L'objet acheté ne change pas de couleur avec le temps. J'ai trouvé l'exemple réel suivant :

Je l'achetai bleue, gansée de blanc, pas plus longue que le mollet
(C. Etcherelli, *Elise ou la vraie vie*, p.136 -Frantext)

défini puisse être décrit comme « non spécifique » (remarque de Olsson), ou, si l'on préfère, comme définie dans un seul « espace mental » (au sens de Fauconnier, 1984) : celui commun à l'action et à l'état. Si on veut parler du même objet dans plusieurs espaces temporels, il faut alors retrouver l'interprétation temporelle :

Je l'ai achetée verte, mais elle a déteint au lavage
 = Quand je l'ai achetée, elle était verte

8.

On peut encore, sur un autre type d'exemples, étayer cette contrainte d'une variabilité minimale. K. Olsson a examiné une interprétation qu'elle qualifie de « subjective » avec *voir*, et de fait on peut se demander d'où vient cette interprétation. Il s'agit de constructions comme :

Je la vois verte, cette lumière
 phrase dans laquelle il n'y a pas de variabilité dans le temps :

≠ Je la vois quand elle est verte

ni de variabilité sélectionnelle :

≠ Quand je vois une lumière, la lumière que je vois est verte

En effet, dans l'interprétation « subjective », *la lumière* est spécifique. Si on suppose qu'une contrainte de variabilité minimale existe, la seule possibilité de l'appliquer est de reporter la variabilité sur le premier actant du verbe principal :

Quand je vois la lumière, elle est verte *pour moi*

autrement dit, de limiter la vérité du procès à la sphère de son premier actant qui est ici un « expérient ». La phrase est acceptable, mais avec une interprétation particulière, comme une assertion explicitement référée au premier actant.

Bien entendu, d'autres interprétations, selon les contextes, seront accessibles -ce qui renforce l'hypothèse d'une sous-détermination sémantique laissant ainsi ouvertes plusieurs pistes. Par exemple, celle qu'on retrouve avec les « relatives prédicatives », et qui est simplement temporelle :

J'ai vu la fenêtre de Bambi éclairée
 (Rochefort, citée par Olsson, p.123)

= Quand j'ai vu la fenêtre de B., elle était éclairée

mais qui peut facilement basculer vers l'interprétation « subjective » si le contexte le justifie (interlocuteurs persuadés de l'inadéquation de la concomitance, par exemple dans un interrogatoire) :

Je l'ai vue éclairée (mais je peux me tromper)

ou si une mise en relation temporelle est peu probable :

Brune, elle ? ! Mais moi, je l'ai vue blonde !

(K.Olsson, p.124)

Si j'ai de l'amitié pour quelqu'un, je ne le vois ni beau ni laid

(Rohmer, cité par K.Olsson, p.125)

9.

Au total donc, il ne semble pas qu'il faille faire l'hypothèse générale d'occurrences d'adjectifs dans des positions créées par la valence verbale. Cela conduirait à supposer, pour un très grand nombre de verbes, une variabilité qui peut s'expliquer plus simplement par la notion de concomitance. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'incertitudes sur les constructions à opérateurs, puisque certains verbes, assez nombreux semble-t-il, peuvent être employés avec le cumul vu ci-dessus de leur emploi normal et de leur emploi d'opérateur supplétif. Il y a donc une marge assez grande d'incertitude dans les interprétations. On va en voir quelques exemples.

9.1

Il n'est pas exclu que l'adjectif qualifie directement l'action verbale, plutôt que l'un ou l'autre des actants. C'est peut-être le cas ici :

Si une nouvelle bavure se reproduit, il y a tout le potentiel pour que ça dérape grave.
(Le Monde, 11-12-99, p.12)

où on peut hésiter entre une prédication seconde sur le sujet (...*pour que cela soit grave quand ça dérape*) ou une qualification quasi-adverbiale⁸ (= *gravement*). Autres exemples :

Le prof note sévère

(soit : *le prof est sévère quand il note*, soit une interprétation quasi adverbiale). Pour les attributs de l'objet, on hésitera aussi devant :

Il attache son chien serré

parce que l'adjectif semble qualifier plus naturellement l'action (ou son résultat), alors qu'on ne dira pas : **son chien est serré*.

Même incertitude entre l'emploi quasi adverbial et l'occupation d'une position de valence avec un verbe employé comme opérateur. Par exemple :

On les a amarrées serrées, les barques

Cette fois, on dira bien : *les barques sont serrées*, et on peut y voir, soit l'emploi quasi adverbial (d'autant plus plausible que l'adverbe correspondant n'existe pas : **serrément*), ou bien la supplétion d'un opérateur du type de *rendre* par le verbe *amarrer*. Il n'est pas impossible non plus de voir ici l'aboutissement d'une relation de concomitance entre deux actions (ou une action active et une passive) :

Quand on a amarré les barques, elles ont été serrées

L'emploi adverbial aura tendance à être différencié de l'emploi prédicatif par l'invariabilité de l'adjectif :

On les taille très court, les jupes, cette année

On les taille très courtes, les jupes, cette année

Dans le second cas, *tailler* peut être vu comme un opérateur supplétif de *faire* (dans ce cas, le sens de l'adjectif est généralement résultatif). Cette possibilité est assez large :

On l'a amidonné bien dur, ce col

On l'amoncelle bien tassé (le foin)

Apposez-la bien visible (votre signature)

Il l'aiguise bien tranchant

On l'a aménagé plus moderne (ce bateau)

Modigliani les dessine filiformes (les femmes)

sont quelques exemples, non exhaustifs, d'emplois de verbes suppléant d'opérateurs, choisis dans les verbes débutant par la lettre *a*, et sans interprétation complétive ou locative de l'adjectif.

9.2

On peut avoir, avec le même verbe, un emploi d'opérateur supplétif et un emploi « normal ». Par exemple, la première analyse expliquera la construction résultative suivante :

Luc a planté ses thuyas trop serrés

(M. Riegel, 1996)

mais avec un autre adjectif, c'est l'interprétation concomitante qui prévaut :

⁸ Il y a cependant une différence entre la qualification par un adverbe et celle par un adjectif : cette dernière qualifie moins la « manière » que le résultat de l'action -ce qu'a vu Le Goffic (1993, p.367) quand il parle d'attribut « accessoire de l'idée verbale ». L'adjectif caractérise l'action nominalisée, plutôt que le processus :

Il s'est arrêté net / ??Il s'est arrêté nettement
= son arrêt est net (plutôt que : *d'une manière nette*)

Luc a planté ses thuyas trop jeunes
(=*alors qu'ils étaient trop jeunes*)

Dans les constructions à complétive possible, l'interprétation peut varier, entre celle où l'objet sémantique est l'état et d'autres interprétations (supplétif d'opérateur ou à concomitance) :

On a trouvé l'oiseau envolé
(M. Rothenberg, 1970)

Dans cette phrase, il est évidemment impossible d'avoir une prédication à objet nominal *on a trouvé l'oiseau*, bien que le verbe n'ait pas le sens évaluatif fréquent avec l'interprétation complétive. C'est donc cette interprétation, ou plus exactement celle dans laquelle l'objet sémantique est le nexus formé de *l'oiseau* associé à *envolé*, qui s'impose, le verbe équivalant alors à un opérateur d'assertion, passivable :

L'oiseau a été trouvé envolé

Dans l'exemple suivant, le verbe n'a plus le sens concret de *trouver* : il s'agit alors du sens « complétif » :

Le docteur (...) leva les yeux et ne put s'empêcher de sourire, tant il la trouva saine et forte (Zola, citation de Frantext).

Ce verbe, *trouver* présente souvent une interprétation qui semble à mi-chemin du sens évaluatif et du sens concret et locatif. C'est même semble-t-il le cas le plus fréquent : le contexte indique qu'il y a « découverte » et l'adjectif renvoie à une évaluation :

Et, quand elle fut au grand jour, il la trouva toute fraîche, sentant bon le lait, avec ses bras nus et blancs...(Zola, La Terre, 439, Frantext)

Un lien sémantique du type concomitant, sans être inexact, est ici insuffisant pour rendre compte du lien qui associe les deux prédications. Les paraphrases temporelles sont non pas fausses, mais mises en défaut par la prise en compte du contexte, qui montre que le lien est plus étroit entre adjectif et verbe qu'un lien circonstanciel :

...elle était toute fraîche lorsqu'il la trouva...

Un exemple le montrera : dans la phrase suivante, ce verbe s'enchaîne naturellement à *chercher* :

Il cherchait à tâtons son âme et la trouvait inerte, sans connaissance, presque glacée.
(Huysmans, En route, Frantext, 190)

Cet enchaînement conduit à rejeter l'interprétation complétive, pourtant plausible ici :

Il trouvait qu'elle était inerte

Mais la paraphrase « temporelle » est également peu adéquate, parce qu'elle rompt aussi l'enchaînement direct des deux verbes :

...et elle était inerte lorsqu'il la trouvait...

La glose par le participe présent est nettement plus satisfaisante :

...et la trouvait étant inerte...

mais elle n'explique pas par quel mécanisme un adjectif vient s'accoler à un verbe pour en faire un prédicat second.

L'analyse la plus adéquate consiste sans doute à voir dans ces emplois de *trouver* une grammaticalisation de la relation de prédication seconde, grammaticalisation qui aboutit à incorporer une position adjectivale dans la valence de ce verbe, donc à en faire un opérateur. Le mécanisme en question ne passe pas forcément par la construction complétive en *être* (type : *je trouve que*), mais plutôt par une systématisation de la concomitance : cette relation temporelle, exceptionnelle avec certains verbes, peut devenir pour d'autres un mode habituel de construction. Dès lors, la relation, de circonstancielle qu'elle était, devient partie intégrante de la valence (comme une extension probable de l'objet) :

trouver N alors que N est Adj ---> trouver N Adj
= trouver N et trouver que N est Adj

Le maintien du sens « concret » de *trouver* signale la fonction d'opérateur supplétif, telle qu'on l'a vue ci-dessus⁹.

9.3

Dans d'autres cas, l'adjectif provient manifestement d'une complémentation neutre en *être* qui est le véritable objet sémantique du verbe principal : l'objet nominal n'est pas un complément plausible de ce verbe. Par exemple :

Décidément, il trouvait Lucie froide et composée, il la devinait despotique
(Gobineau, Les Pléiades, cité par Frantext, p.287)

Avec les deux verbes, le complément réel est le nexus (par exemple, ce qu'il devine n'est pas Lucie, mais que Lucie est despotique). Cela n'exclut d'ailleurs pas totalement la relative de perception :

Evidemment il lui plaisait, ou plutôt, tout novice qu'il fût dans la vie parisienne, il la devinait vénale et qui entrevoyait la chance d'une aventure fructueuse.

(P.Bourget, cité dans Frantext, p.117)

Une interprétation par concomitance n'a pas de plausibilité : il s'agit bien ici d'une interprétation complétive ; l'absence du nexus (*étant*) conduit à rattacher les deux termes de ce dernier, comme compléments séparés, au verbe principal qui devient donc également un opérateur (de façon différente : ici, l'objet reste le nexus, il n'y a pas de sens concret à chercher pour deviner : *deviner quelqu'un* paraît peu plausible).

Cette interprétation « complétive » -celle d'un nexus complément- convient naturellement aux verbes de croyance :

Aussi les étrangers ont-ils un faible pour les jacobins, quand ils les savent inoffensifs et les présumant obséquieux.

(E. Vogüé, Les morts qui parlent, Frantext, p. 221)

De nombreux verbes « psychologiques » peuvent avoir cette construction, surtout lorsque l'adjectif est attribut du pronom. Avec un nom, l'interprétation est en effet moins aisée du fait de l'interférence avec l'interprétation épithète :

Il en fut étonné, il les imaginait autres
(R. Rolland, Jean-Christophe, Frantext p. 60)

On ne dira pas aussi facilement :

? ?...il imaginait les personnes autres

Autre exemple :

Je viens de te raconter au présent, tant mon coeur les souhaitait durables, de belles heures illuminantes qui déjà s'éloignent, se perdent.

(G. Duhamel, Les maîtres, Frantext, p.178)

Il est difficile de dire :

? ?Je souhaite les heures durables...

On a donc affaire ici à une des limites de la construction « complétive » : pas de verbe *être*, peu de possibilités d'un complément nominal : la construction usuelle relie l'adjectif à un pronom.

L'interprétation complétive peut aussi être en compétition avec une interprétation à concomitance, ou encore avec celle d'une extension de valence (opérateur supplétif) et c'est le contenu lexical ou le contexte qui permettent seuls de trancher :

Cette robe, je la veux rouge

ne signifie pas nécessairement que *je veux la robe*. On peut y voir, soit un nexus complément (*je veux qu'elle soit rouge*), soit les interprétations à concomitance temporelle/conditionnelle : *je la veux si elle est rouge / quand elle sera rouge*.

⁹ L'extension du rôle d'objet à deux arguments est analogue à ce qu'on trouve dans les relatives de perception (Cadiot, 1976, van der Auwera, 1985, Muller, 1995).

10. Conclusion.

Il reste beaucoup à faire pour inventorier systématiquement les possibilités d'extensions attributives à partir des verbes non opérateurs. La situation qui semble se dessiner, au terme de ce rapide examen, est la suivante : beaucoup de verbes permettent des emplois d'opérateurs supplétifs, dans lesquels l'attribut est incorporé à la valence par similitude de construction avec un opérateur, ou avec un emploi comme opérateur du même verbe. Dans les constructions à concomitance, l'intégration de la prédication attributive à partir d'une structure syntaxique muette sur la hiérarchie des prédications est assez différente de la subordination circonstancielle à quoi elle est souvent comparée, et semble n'imposer qu'une condition de variabilité minimale qui suppose, soit un nom thème dont les propriétés varient avec le temps, soit une variabilité dans l'identité du nom thème, soit même simplement une variabilité dans l'identité d'un autre actant (comme dans l'interprétation « subjective » des verbes de perception). Quant aux constructions « complétives », elles alternent souvent, pour les mêmes verbes, avec les interprétations à concomitance. C'est donc plus à un continuum qu'à une succession de constructions bien délimitées qu'on a affaire, ce qui renforce encore notre hypothèse d'une sous-détermination syntaxique ouvrant un champ varié à l'utilisation et à l'interprétation sémantique de ces constructions.

Références.

- Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, et Galmiche, Michel, 1986 : *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- Blanche-Benveniste, Claire, 1988 : « Laissez-le tel que vous l'avez trouvé : Propositions pour l'analyse du fameux attribut du complément d'objet », *Travaux de linguistique*, 17, 51-68.
- Cadiot, Pierre, 1976 : *Relatives et infinitives déictiques en français*, DRLAV, n°13.
- Damourette, Jacques, & Edouard Pichon : *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française, 1911-1940*, D'Artrey.
- Fauconnier, Gilles, 1984 : *Espaces mentaux*, Minuit.
- Forsgren, Mats, 1996 : « Subordination syntaxique - subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale », dans : C. Muller (éd) : *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, 173-181.
- Jespersen, Otto, 1971 (1924) : *La philosophie de la grammaire*, Minuit.
- Muller, Claude, 1995 : « Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* » dans : H. Bat-Zeev Shyldkrot et L. Kupferman (éds) : *Tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*, Benjamins, 310-322.
- Muller, Claude, 1996 : *La subordination en français*, Armand Colin.
- Muller, Claude, 1998 : « Transitivity, predications incomplètes et complémentation infinitive en français » dans : A. Rousseau (éd) : *La transitivité*, Presses du Septentrion, Lille, 393-414.
- Muller, Claude, 1998 : « La portée variable des constructions attributives », dans : M. Bilger, K. van den Eynde, F. Gadet (éds) : *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Peeters, 239-247.
- Nilsson-Ehle, Hans, 1953 : « L'attribut de l'objet en français. Esquisse d'une étude », *Studia Neophilologica*, XXV, Uppsala, 105-140.
- Olsson, Kerstin, 1976 : *La construction : verbe + objet direct + complément prédicatif en français, Aspects syntaxiques et sémantiques*, Stockholm.
- Riegel, Martin, 1996 : « Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? » dans : C. Muller, (éd.) : *dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, 189-197.
- Riegel, Martin, et alii, 1994 : *Grammaire méthodique du français*, Hachette.
- Rothenberg, Mira, 1970 : « Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain », *Folia Linguistica*, IV, 229-268.
- Van den Bussche, Henri, 1988 : « Typologie des constructions dites appositives », *Travaux de linguistique*, 17, 117-135.

van der Auwera, Johan, 1985 : « The predicative relatives of French perception verbs » dans : M. Bolkestein et al. (eds) : *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Foris, 219-237.

Wilmet, Marc, 1996 : « L'apposition : une fonction à réestimer » dans : G. Kleiber, M. Riegel (éds), *Les formes du sens, études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Duculot, 413-422.

Wilmet, Marc, 1997 : *Grammaire critique du français*, Hachette.

Abstract

Adjectival attributive constructions are divided into inherent attributive constructions, and non inherent ones. Among these, we must distinguish between cases where verbs are understood as equivalent of operators, and cases where there remains only one explanation : the shared time of occurrence. In all those structures, adjectives show original properties, that we could understand if we admit that such constructions are syntactically underdetermined.